

# L'ÉCHO RÉPARSACAIS



JUIN 2011

# MOT DU MAIRE



Bonjour à toutes et à tous,

Comme vous avez pu le constater nos travaux d'entrée de bourg route de Luchac sont terminés. Ils nous apporteront, nous l'espérons confort et sécurité. Nous souhaitons ainsi donner satisfaction à toutes les demandes qui nous ont été faites.

Pour votre information cette opération a un coût total de 14 781,60 €.

Nous travaillons maintenant sur la mise en sécurité de l'entrée de bourg, rue des écoles. Pour cela nous devons attendre les réponses à nos demandes de subventions.

Malheureusement, tout à un coût, et nous essayons de faire face au mieux, sur nos dépenses de fonctionnement, afin de pouvoir financer chaque année des investissements.

Les travaux du logement à côté de la poste sont terminés et ce petit appartement nous permet d'accueillir un

jeune sur notre commune. Les autres projets prévus par la commune sont en cours, nous vous informerons de leur évolution.

Notre département et bien sûr notre commune sont touchés par la sécheresse et des arrêtés préfectoraux limitent la consommation de l'eau. Nous vous demandons de bien vouloir les respecter.

Avec l'été, plusieurs de nos associations vont faire une pause mais des animations jalonnent quand même cette période estivale avec la frairie début juillet, la course cycliste UFOLEP début août ainsi que le passage du tour cycliste Poitou-Charentes le 23 août dans notre commune.

Nous vous souhaitons une bonne lecture et de bonnes vacances.

Madame le Maire

Sylvie GADIOU

# PAGE HISTOIRE

( Suite au bulletin de Mars 2011)

•



Certificat des douanes du port du Havre pour le tracteur américain « Allis Charmers » de la CUMA de Réparsac du 21 Octobre 1948

Dès le 22 août 1948, le conseil d'administration fixe le règlement intérieur de la CUMA (Coopérative d'Utilisation de Matériel en Commun) :

-

La Vanneuse (machine à battre) est logée à Olivet (pour une location de 500 francs/ans). Ceci explique le positionnement de cette ferme (Monsieur Bonin) dans l'ordre des gerbiers à battre.

- !

# " # \$  
% &  
# " question de justice, affirme

le conseil : sinon les fidèles doivent payer la part d'amortissement des coopérateurs défaillants.

Et, de ce fait, quelques amendes furent exigées et payées pour ce motif.

- ' # " " ( ) \*+  
" ) )

• ! "

Jeunes hommes de Réparsac, ils sont embauchés (salariés à temps partiel) pour conduire les outils de la coopérative :

- Guy PIERRE, de 1948 à 1953
- Eugène VEQUE, de 1953 à 1955
- Jean BOUROUMEAU, de 1955 à 1959
- Pierre BLOIS (fils), en 1960
- Jean BOUROUMEAU et Eugène VEQUE, de 1961 à 1962
- Serge PIERRE, en appui pour les battages de 1952 à 1955.

• #

Non seulement la quasi-totalité des agriculteurs de la commune sont ) , de la CUMA, mais les artisans et commerçants du village sont également mis à contribution :

\$ % & Etourneauud fils assure les réparations sur le monte-gerbes, la presse..., réalise le montage de la déchaumeuse...

% & Robert Papot entretient les fers de charrue, et Armand Caut le tracteur.

' Pierre Moraud fournit l'huile « moteur » et du carburant par sa station « Shell ».

( ) ' \* agricoles (matériel et accident) administrées par leur délégué local, Pierre Comte.

Il n'est pas permis d'en douter, c'est bien une affaire Réparsacaise.

Le chiffre d'affaire annuel se situe entre 300 000 et 500 000 francs. A titre indicatif, il se décompose ainsi en 1957 :

Battages :	274 105 francs (57,04 %)
Labour et déchaumage :	163 865 francs (34,11 %)
Moisson et tracteur seul :	42 485 francs (8,85 %)
<b>Total</b>	<b>480 455 francs (100 %)</b>

L'activité battage domine :

Sur 53 producteurs de céréales, 14 ont une facturation de battage de 4 heures et plus, et 39 s'échelonnent entre une heure et quatre heures.

C'est dire la diversité des tailles d'exploitations agricoles sur la commune, et surtout la justification des services de la CUMA pour bon nombre de petits agriculteurs dans l'incapacité de s'équiper individuellement.

A partir de 1949, la CUMA de Réparsac adhère à la « fédération départementale des CUMA de Charente ». Cette dernière regroupe 110 coopératives de battages de céréales (2500 pour la France entière).

• + , -% -

On n'imagine mal aujourd'hui les changements spectaculaires vécus par les agriculteurs au niveau de leurs moyens de production au cours de cette période.

Quelques chiffres suffisent à illustrer pour notre pays :

- 1938 : 35 000 tracteurs, 140 000 en 1950, 1 010 000 en 1965

- La moissonneuse-lieuse et batteuse sont détrônées par la moissonneuse-batteuse : seulement 260 pour tout le pays en 1938, 3 800 en 1950 et 97 000 en 1964.

Naturellement, à l'inverse, les chevaux de traits (traction animale) chutent de 61 %, passant de 2 220 000 en 1938 à 862 000 en 1964 et la courbe descendante continue...

La consommation nationale d'engrais n'est pas en reste : de 745 000 tonnes en 1947, elle dépasse les 3 000 000 de tonnes au court de la campagne 1964-1965.

Bien sûr, notre région a quelques retards en ce domaine par rapport au bassin parisien, à la Beauce, à la Brie... : ces zones de grandes exploitations.

Mais la puissance et la rapidité de la vague de modernisation atteint le « pays bas » charentais. En témoigne la décision du conseil d'administration de la CUMA de Réparsac, en 1955, qui décide

... % / 0

• #

Après 15 années d'activités 1 234 #

Le matériel, totalement amorti est vendu aux enchères aux seuls coopérateurs, et leur capital social est remboursé... Les moissonneuses-batteuses sont arrivées, chaque exploitation acquiert son tracteur, du moins celles qui résistent à l'évolution... D'autres formes de coopératives se manifestent entre agriculteurs, pour d'autres activités, avec d'autres équipements. Les services de la CUMA de Réparsac ont facilités le passage d'une agriculture attelée (chevaux-bœufs) à une agriculture motorisée ; d'un état de vie du paysan à un métier qui s'apprend. Des solidarités nouvelles vont être inventées...

# ASSOCIATIONS

## RANDONNEE NOCTURNE

Les vacances d'été approchent, mettant un peu les activités des associations communales en sommeil (sauf pour le Comité des Fêtes qui organise 3 manifestations importantes cet été).

Dès la rentrée, le 13 septembre, l'ensemble des associations se mobilise pour organiser la deuxième randonnée nocturne. Après le succès de l'an passé et près de 240 participants, les associations vont préparer un nouveau parcours, gardant le principe de plusieurs haltes durant la marche pour se restaurer.

Les inscriptions se feront fin août (10 € l'engagement et le repas) et nous vous attendons nombreux pour découvrir entre amis, en famille... les chemins de notre commune.



## REPARSAC PETANQUE



Nous avons organisé notre concours doublettes en nocturne le vendredi 20 Mai qui a enregistré une bonne affluence de la part des joueurs du département et des départements limitrophes (63 équipes).

Ce concours s'étant bien déroulé, grâce notamment à notre équipe de bénévoles et des structures mises à notre disposition, nous remettons ça le vendredi 9 Septembre, toujours en nocturne, mais cette fois-ci en triplette en espérant recevoir une aussi forte affluence que pour celui du mois de mai.

Les entraînements se déroulent les vendredis à partir de 18h30. Pour tout renseignement, contacter Monsieur HAZERA au 06.87.23.98.60.

## 1<sup>er</sup> MAI

1<sup>er</sup> Mai réussi malgré les incertitudes de la météorologie, près de 150 personnes se sont retrouvées à Réparsac pour cette journée organisée conjointement par la mairie et les associations. Après le casse-croûte matinal les activités se sont mises en place : chacun a pu choisir entre le parcours VTT, la randonnée découverte à pied, le match de football ou la pétanque.

Après l'effort, le buffet était servi vers 13H, repas copieux et apprécié des participants. L'après-midi s'est prolongé autour de l'activité pétanque avec un tournoi organisé par le club et une découverte du Viet Vo Dao. Cette journée était donc placée sous le signe de la convivialité et la manifestation sera reconduite sans nul doute en 2012.



# ASSOCIATIONS

## TROISIEME AGE FOOTBALL

La fin de saison est proche pour les anciens du football qui prennent toujours autant de plaisir à se rencontrer le vendredi soir pour des matchs amicaux avec les autres formations voisines. Des matchs où le fair play prime sur le résultat et où tous jouent pour se faire plaisir tout en continuant à pratiquer une activité physique malgré pour certains l'âge de la retraite sportive. Défaite ou victoire, les deux équipes se retrouvent après l'effort pour un moment de convivialité autour d'un bon repas servi au club house.

Le groupe de Réparsac compte près de vingt cinq adhérents et malgré les blessures (fréquentes avec l'âge...), de 15 à 20 joueurs sont régulièrement présents chaque vendredi. Cela fait maintenant plus de 15 ans que l'association existe, espérons que la bonne ambiance actuelle permettra aux joueurs de se retrouver encore pendant de nombreuses années.

## COMITE DES FETES

Le Dimanche 17 Avril à 15h00, la Chorale des Hospitaliers de Cognac est venue chanter pour son plaisir et pour vous faire partager cette passion du chant...

Divers styles musicaux vous ont été proposés et vous avez été nombreux à demander que cette manifestation se renouvelle.



Le Samedi 23 Avril à 20h30 a eu lieu le Bal des Célibataires et des couples, animé par Guy Animation. Ce bal était organisé par le Comité des Fêtes et Gym Tonic.

La frairie annuelle aura lieu les 2, 3 et 4 Juillet 2011 (manège-tir-confiserie) :

Samedi 2, à 20h00, Spectacle GRATUIT « 0 123 14 \$151 » au stade de football avec restauration sur place.

Dimanche 3, à 15h00, Jeu de boules (tirage au chapeau).

Dimanche 3, à 17h00, Spectacle de magie GRATUIT par la cie « A DEUX MAINS » pour enfants et public familial (durée 50 minutes) sur le terrain de foot.

Lundi 4, à 22h00, Feu d'artifice offert par la municipalité.

La traditionnelle course de vélos UFOLEP aura lieu le samedi 6 Août.

Et pour clôturer l'été, un Stock-Car sera organisé le dimanche 28 Août.

Nous vous attendons nombreux.

## MANIFESTATIONS COMMUNALES



6. . ( \_\_\_\_\_, Frairie organisée par le Comité des Fêtes

. 7 ( \_\_\_\_\_, Concours canin en campagne

8 9 \_\_\_\_\_, Course cycliste UFOLEP organisée par le Comité des Fêtes

6 8 9 \_\_\_\_\_, Tour cycliste Poitou-Charentes

6 8 9 \_\_\_\_\_, Stock-car organisé par le comité des fêtes

: 2 \_\_\_\_\_, Randonnée gourmande à partir de 18h30 à la salle des fêtes de Réparsac, organisée par l'ensemble des associations communales

# DIVERS

## VENTE DE CHAISES

Suite à l'acquisition de nouvelles chaises, l'ensemble du Conseil Municipal a décidé de mettre en vente les anciennes chaises de la salle des fêtes de Réparsac. Elles sont mises en vente par lots de 10 aux prix de 2€ la chaise.

Nous demandons aux personnes intéressées de bien vouloir contacter le secrétariat de Mairie.

## TOUR CYCLISTE POITOU-CHARENTES

La 25<sup>ème</sup> édition du « Tour cycliste international Poitou-Charentes » de cyclisme passera sur la commune de Réparsac le Mardi 23 Août 2011, lors de la 1<sup>ère</sup> étape qui reliera Surgères (17) à Cognac.

Cette épreuve cycliste professionnelle de haut niveau est inscrite au calendrier de l'Union Cycliste Internationale et rassemblera 16 équipes pour un total de 128 coureurs parmi lesquels figurera l'élite internationale.

Le passage des coureurs dans la commune est prévu vers 16h et la caravane publicitaire précèdera les coureurs d'une heure environ, soit vers 15h.

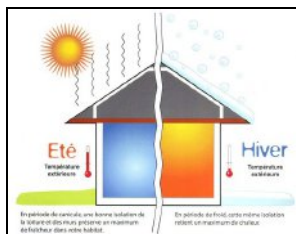
Les coureurs arriveront d'Orlut par Sainte-Sévère et entreront dans le bourg par La Vallade pour prendre la direction de Nercillac.

Aucune circulation ne sera autorisée dans les deux sens de la course par arrêté préfectoral et le stationnement des véhicules dans les rues empruntées sera interdit.

Merci de bien vouloir prendre date de cette manifestation pour pouvoir respecter la réglementation mise en place par l'organisation et nous vous espérons nombreux pour encourager le peloton de cette grande course cycliste.



## ISOLATION DES COMBLES CHEZ LES PROPRIETAIRES RETRAITES A FAIBLES REVENUS



La Région a décidé d'aider 10 000 propriétaires retraités à effectuer des travaux d'isolation de toiture de combles habitables ou perdues, de toitures terrasses. Cela concerne prioritairement des retraités à revenus modestes habitant leur logement, afin de leur permettre de limiter leurs dépenses d'énergie et de lutter contre les gaz à effet de serre.

Ce dispositif se fait dans le cadre d'une convention régionale avec l'ANAH et l'Etat. Il permet donc, au-delà de l'attribution de l'aide régionale de 500 € par logement, la mobilisation de l'Aide de Solidarité Ecologique (ASE) dans le cadre du programme « Habiter Mieux » de l'Etat. Renseignements Espace Info Energie : 0 820 200 141

## PHENOMENE DE RETRAIT ET DE GONFLEMENT DES SOLS ARGILEUX

Le Bureau de Recherches Géologique et Minières a été chargé de réaliser une cartographie de l'aléa dû au phénomène de retrait et de gonflement des argiles dans le département de la Charente. Les cartes et le rapport réalisé au titre de cette démarche de prévention, sont consultables et téléchargeables à l'adresse suivante : <http://www.argiles.fr>

Ce phénomène de retrait et de gonflement des sols n'interdit pas la construction. Afin de réduire l'ampleur du phénomène et de limiter ses conséquences sur le bâti dans les zones exposées, des mesures doivent être mises en œuvre. Les recommandations sont rappelées dans la plaquette départementale téléchargeable sur le site de la préfecture : <http://www.charente.gouv.fr>

## EN BREF

### URBANISME

Lorsque des particuliers souhaitent effectuer des travaux à leur domicile, ils doivent au préalable faire des demandes de permis de construire ou des demandes de travaux en mairie.



### PACTE POUR L'EMPLOI DES JEUNES



La région aide

financièrement chaque employeur de Poitou-Charentes qui accompagne un apprenti dans son parcours de formation avec une prime annuelle qui peut aller jusqu'à 1700 €. Renseignements sur [poitou-charentes.fr](http://poitou-charentes.fr)

### RECENSEMENT

Le prochain



recensement sur la commune de Réparsac sera organisé en 2012. La Mairie doit désigner la personne qui en sera responsable. Si cela vous intéresse, contactez la Mairie au 05.45.80.92.71

## ARRETE REGLEMENTANT LES PRELEVEMENTS D'EAU

Sur les cours d'eau du bassin de L'ANTENNE SOLOIRE, le volume des prélèvements autorisés est réduit de 50%, cela se traduit par un arrêt de l'irrigation 5 jours sur 7 : les dimanche, mardi, mercredi, vendredi et samedi. Cette limitation est entrée en vigueur à compter du 16 Juin 8h00 jusqu'au 2 Octobre minuit.

## COUP DE POUCE POUR LES VACANCES

Le département a décidé d'attribuer une aide financière afin de valoriser, au cours des vacances d'été, l'accès aux loisirs éducatifs pour les enfants issus de familles en difficulté.

L'aide peut être accordée pour un séjour de vacances par enfant, à l'occasion des mois de juillet et août, au sein d'un centre de loisirs sans hébergement ou d'un centre de vacances habilité par la

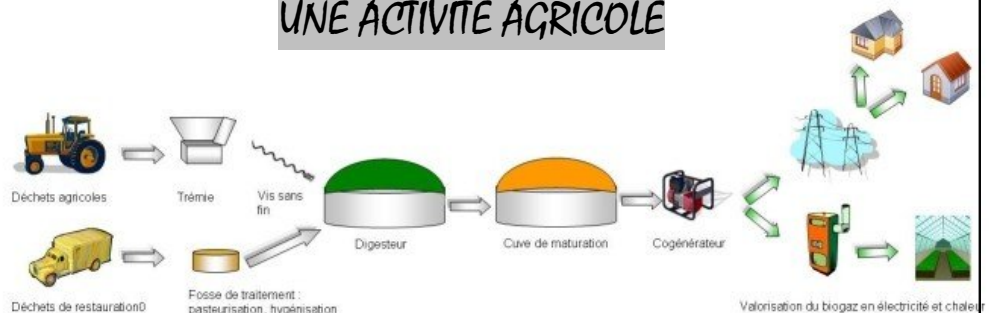


Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale.

Toute demande doit être déposée avant le 09 Septembre 2011, les formulaires de demande peuvent être retirés auprès des Maisons départementales des solidarités, des centres de loisirs ou de vacances, de la Direction de la Solidarité du Conseil

Général ou sur le site internet du Conseil Général ([www.cg16.fr](http://www.cg16.fr))

## LA METHANISATION DES DECHETS DEVIENT UNE ACTIVITE AGRICOLE



La production d'énergie par méthanisation (production de biogaz à partir de déchets organiques) est désormais considéré comme une activité agricole. Ainsi, tous les agriculteurs peuvent diversifier leur activité agricole. Un décret précise les critères liés à la qualité d'exploitant agricole pour produire, et éventuellement commercialiser, l'énergie issue de la méthanisation, ainsi que la provenance des matières premières issues pour 50% au moins de produits ou sous-produits agricoles. Le contrôle de l'activité a lieu par la tenue obligatoire d'un registre d'amission des matières premières. Par ailleurs, le tarif de rachat de l'électricité issue de la méthanisation sera prochainement revalorisé afin d'accélérer le développement de la méthanisation (la France ne compte que trente méthaniseurs contre trente cinq mille en Allemagne).